



Service animation jeunesse
Accueil collectif de mineurs
Commune de Duttlenheim



Dossier individuel d'inscription

Juillet 2022 à Juin 2023

Renseignements concernant l'enfant

Nom : Prénom : Sexe : F M
 Né(e) le : __/__/____ Lieu de naissance
 Adresse : N°... Rue
 CP Ville Classe à la rentrée :
 N° Allocataire CAF : N° Sécurité Sociale : __/__/____/____/____/____/____/____
 (de la personne qui couvre l'enfant)

Responsables légaux de l'enfant :

Père

Nom/Prénom :
 Adresse :

 ① domicile : __/__/____/____/____/____/____
 Portable : __/__/____/____/____/____/____
 E-mail :
 Employeur :
 ① Professionnel : __/__/____/____/____/____/____

Mère

Nom/Prénom :
 Adresse :

 ① domicile : __/__/____/____/____/____/____
 Portable : __/__/____/____/____/____/____
 E-mail :
 Employeur :
 ① Professionnel : : __/__/____/____/____/____/____

Situation de famille : célibataire union libre Pacsé(e) Marié(e) séparé(e) divorcé(e) veuf(ve)

- Périscolaire** **Accueil du matin** de 7h30 à 7h50
 Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
 (rayez le ou les jours dont vous n'avez pas besoin)
- Midi** : Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
 (rayez le ou les jours dont vous n'avez pas besoin)
- ou
- Midi Occasionnel**
 Préciser la fréquence :
 (Ex : 1x mois ; exceptionnelle ; etc...)
- Soir à partir de 15h45**
 Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
 (rayez le ou les jours dont vous n'avez pas besoin)

(cocher la ou les formules retenues)

Accueil du Mercredi

La journée
 Matin avec repas
 Après-midi

Fiche d'inscription spécifique

Accueil extrascolaire - vacances

Juillet 2022 (semaines 28, 29 et 30)

Août 2022 (semaine 34 ; 29-30/08)

Toussaint 2022 (semaine 43)

Hiver 2023 (semaine 7)

Printemps 2023 (semaine 16)

L'inscription pour les vacances se fait
 au minimum 1 mois avant l'évènement au moyen
 des fiches complémentaires disponibles sur le site

www.duttlenheim.fr

Toutes les informations fournies sont confidentielles
 et à usage exclusif de la commune.
 Toutes informations demandées, non complétées
 pourront entraîner le refus du dossier d'inscription.

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e),.....(1), père / mère

Autorise mon enfant à participer aux activités, sorties et diverses animations organisées par l'accueil périscolaire ou l'accueil de loisirs de la Commune de Duttlenheim.

Autorise les responsables à faire appel aux services d'urgences et à faire donner à mon enfant les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, le cas échéant.

Médecin traitant: Dr de ①: _/ _/ _/ _/ _/

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant :

Nom & Prénom	Qualité (ex. grand-père)	Téléphone
.....	_/ _/ _/ _/ _/
.....	_/ _/ _/ _/ _/
.....	_/ _/ _/ _/ _/
.....	_/ _/ _/ _/ _/
.....	_/ _/ _/ _/ _/
.....	_/ _/ _/ _/ _/

Autorise mon enfant (2)..... à quitter seul la structure, sous ma responsabilité à partir de _ _ heures.

Autorise gracieusement la publication d'images de mon enfant sur les supports de communication tel que bulletin communal - site Internet de la commune - article de presse qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées par le centre et la commune.

Pièces obligatoires à joindre au dossier :

- Attestation d'assurance (RC Individuelle accident)
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Copie du jugement en cas de séparation si contraintes spécifiques de garde

Compagnie d'assurance: N° police d'assurance

Informations ou remarques éventuelles :

Port de lunettes Port d'un appareil dentaire Port d'un appareil auditif

Repas végétarien Repas spécifique à préciser :

Je soussigné(e) (1) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte tous les termes.

Fait à le.....

(1) Nom et prénom du signataire, représentant légal de l'enfant

(2) Nom et prénom

cocher les cases souhaitées

Signature

Le projet éducatif et le règlement de fonctionnement sont à votre disposition en mairie : 03.88.48.23.81

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

